

CETOL BLX PRO

Lasure transparente d'imprégnation à base de résines acryliques et alkydes



- Bonne élasticité, souplesse du film.
- Séchage rapide.
- Valorise la nature du bois.
- Certifié « EXCELL + ». Concerne l'industrie agro-alimentaire et tous les lieux de vie sensibles, et garantit l'absence de risque de pollution par les matériaux et revêtements.

DOMAINE D'APPLICATION

Domaine d'emploi	Extérieur. Lasure pour bois de menuiseries de bâtiment, de charpentes, de bardages, de clôtures.
Subjectiles	Bois et matériaux dérivés du bois dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes aux NF D.T.U 59.1.(NF P 74-201-1 et 2).

CARACTERISTIQUES

Classification:	AFNOR, Famille I – Classe 7b2/4a
Liant :	Copolymères en dispersion aqueuse.
Pigment :	Oxydes de fer transparents solides à la lumière.
Solvant :	Eau.
Degrés de brillant :	Brillant spéculaire final : 25-35 GU valeur à 60° selon la norme NF EN ISO 2813. Satiné moyen.
Densité moyenne :	1,04 ± 0,05
Extrait sec en poids :	29 % ± 2

Extrait sec en volume :	27 % ± 3
COV :	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/e) :130 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 61 g/l.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Conservation	Sous abri, en emballage d'origine non ouvert et à température comprise entre 5 et 35°C.
Bases	Bases TC et TU et 3 teintes transparentes prêtes à l'emploi : 003 incolore, 006 chêne clair, 009 chêne foncé. Toutes les teintes sont miscibles entre elles.
Mises à la teinte	Teintes réalisables à partir des bases TC et TU avec le système machine à teinter SIKKENS.
Outils	Brosse synthétique spéciale phase aqueuse ou mixte spéciale lasure, rouleau microfibras 8-14mm. Prêt à l'emploi. Bien remuer avant emploi et en cours d'utilisation.
Nettoyage des outils	Eau aussitôt après usage.
Rendement	Pratique par couche : environ 14 - 15 m ² /litre. Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état, de la surface et de l'absorption du support.
Temps de séchage à : 23°C et 50% H.R	Hors poussière : environ 1 heure. Recouvrable : environ 4 heures. La température ambiante, l'humidité relative de l'air et la porosité des matériaux influent sur le temps de séchage.

MISE EN ŒUVRE ET CONSEILS UTILES

Mise en œuvre	Respect des conditions et prescriptions définies par le NF DTU. 59-1. (NF P 74-201-1 et 2). Exécution des travaux avant mise en lasure pour rendre le support apte à l'application d'une lasure alkyde/acrylique. En extérieur, appliquer par une température comprise entre + 5°C et + 35°C et une hygrométrie inférieure à 80 % HR.
Recommandations importantes	Ne jamais traiter des bois imprimés à l'huile. Les systèmes en lasures entièrement incolore sont proscrits par le NF DTU 59-1 (NF P 74-201). Le CETOL BLX PRO incolore 003 ne peut être appliqué qu'en couche d'imprégnation, à recouvrir de 2 couches de lasures teintées de la gamme CETOL BLX PRO. Les teintes très claires vieillissent plus rapidement que les teintes soutenues. Sur bardage, la première couche de lasure doit être obligatoirement appliquée sur les deux faces et tranches conformément aux prescriptions des NF DTU 59-1 et NF DTU 41-2. Sur bois contenant des substances colorantes solubles à l'eau ou tanins (Acajou d'Afrique, Niangon, Kotibé, Chêne, Merbau, Doussié, Framiré,...), appliquer CETOL NOVATECH en 1 ^{ère} couche (séchage 24 heures et faire un essai préalable). Sur bois non traité en atelier (résineux neuf, bois contenant de l'aubier), ainsi que sur bois résineux ancien, dont les fibres superficielles ont trop fortement noircies et manquent de cohésion et sur le Western Red Cedar, appliquer CETOL NOVATECH en 1 ^{ère} couche. Le degré de brillance peut varier en fonction de la teinte.
Conseils utiles	Le traitement complet (3 couches) en CETOL BLX-PRO est recommandé pour les boiseries subissant de fortes variations dimensionnelles dues à la reprise d'eau (clôture, rambarde).
Sécurité	Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur internet (www.quickfds.com fournisseur Akzo Nobel) et au texte figurant sur l'emballage conformes à la législation en vigueur. Les traitements tels que le ponçage, le brulage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat. Dangereux. respecter les précautions d'emploi.

SYSTEMES D'APPLICATION

Après travaux préparatoires et d'apprêt conformément au NF D.T.U 59.1

Travaux neufs :

Sur bois tendres

1 couche **CETOL BLX-PRO**
2 couches **CETOL BLX-PRO TOP**
Ou
3 couches **CETOL BLX-PRO** (voir conseils utiles)

Travaux d'entretien :

Ancien fond de lasure bien adhérent et en bon état

En cas de remise à nu d'un élément bois, rattraper la teinte de l'ensemble avec 1 ou 2 couches de **CETOL BLX-PRO** en retouche (ou CETOL NOVATECH, voir recommandations importantes). Appliquer ensuite sur la totalité de la surface : 2 couches **CETOL BLX-PRO TOP** ou **CETOL BLX PRO** selon le système retenu.

Ancien fonds en mauvais état, anciens vernis pelliculaires ou autres revêtements incompatibles

Après remise à nu du sujet se reporter aux systèmes « travaux neufs ».

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Akzo Nobel Decorative Paints France SA – 29 rue Jules Uhry – 60160 Thiverny - Tel : 0806.807.001 - R.C.S. Compiègne B 572 075 646 01154